

LE LOT 10.6 — 1^{ÈRE} CONSULTATION D'EURALILLE3000

LE PROJET EURALILLE3000 S'ENGAGE :
LA SPL EURALILLE LANCE LA CONSULTATION
SUR LE LOT 10.6, OPÉRATION EMBLÉMATIQUE
DU QUARTIER D'AFFAIRES ET MANIFESTE DE
LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE.
LES OPÉRATEURS IMMOBILIERS SONT INVITÉS
À Y PROPOSER UN PROJET AUDACIEUX.

Les collectivités ont confié une nouvelle
concession à la SPL Euralille : le
projet Euralille3000 s'engage. Son
lancement ouvre une nouvelle vague
de commercialisation sur le 3^e quartier
d'affaires français et lui apporte une
offre immobilière nouvelle.

Le lot 10.6 initie ce mouvement. Il
occupera une emprise d'environ 6 000 m²
à la pointe sud du triangle des gares. Un
réel potentiel pour accueillir de nouvelles
activités et contribuer au renforcement de
la vitalité économique métropolitaine.

**Le programme du 10.6, à dominante
économique, reste ouvert.** Lieux de
vie, restaurants, espaces sportifs...
Usage du toit, des rez-de chaussées,
du dernier étage... À tous les niveaux,
la mixité programmatique doit être
interrogée.

**Nouvelle pièce majeure dans
l'ambitieuse histoire architecturale
d'Euralille,** le 10.6 doit aussi intégrer
les enjeux de sa performance
environnementale et écologique.

**Le 10.6 s'imaginera enfin en politesse
avec toutes les dimensions de la ville qui
l'entoure.** Il mêlera les fonctions et les
usages, jouera avec la programmation
des socles et des volumes, dialoguera
avec les espaces publics et les parcours
qui le connectent.

Avis est donc lancé à tous les opérateurs
immobiliers. La désignation du lauréat
devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

EURALILLE3000
—
250 000 m² DE PROGRAMMES SUPPLÉMENTAIRES À VENIR
(TERTIAIRE, LOGEMENT, COMMERCE, SERVICE, LOISIRS...)
INITIÉS PAR LE LOT 10.6



↓
DES PROJETS
ÉLÉGANTS &
EMBLÉMATIQUES
—
ONYX, PERSPECTIVE,
LA TOUR LILLEUROPE,
EURAVENIR,
LA TOUR DE LILLE...



© Julien Lanoo - LAN / M. Roulland



↓
EURALILLE,
MARCHÉ STABLE
& ÉQUILIBRÉ
—
8 500 M²
DE BUREAUX MIS
SUR LE MARCHÉ
CHAQUE ANNÉE
EN MOYENNE
—
97 %
DE TAUX
D'OCCUPATION
DES BUREAUX
EN 2015
—
154 000 M²
DE BUREAUX
DÉVELOPPÉS
ET COMMERCIALISÉS
ENTRE 1999 ET 2013

MODALITÉS DE LA CONSULTATION

La consultation en vue de
l'attribution des droits à
construire attachés au lot
10.6 se déroulera en deux
phases :

> PHASE 1

Une 1^{ère} phase d'appel à
candidatures, en cours, va
permettre de sélectionner,
sur la base d'une note
méthodologique et d'une
offre programmatique
et financière un nombre
restreint d'opérateurs.

> PHASE 2

Les opérateurs retenus à
l'issue de cette première
phase remettront leur offre
finale sur la base d'une
esquisse architecturale.

Les opérateurs ou
groupements d'opérateurs
sont invités à faire part
de leur intérêt pour cette
consultation auprès de la
SPL Euralille. Le dossier de
consultation sera disponible
à partir du 11 mai 2016.
Une réunion de présentation
sera organisée le même jour
dans les locaux de la SPL
Euralille à 9h30.

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SÉBASTIEN BERTHE
Responsable du développement
et de la commercialisation |
SPL Euralille
s.berthe@spl-euralille.fr |
03 20 12 54 83

CONTACT PRESSE

MARION BARREAU
Chargée de communication |
SPL Euralille
m.barreau@spl-euralille.fr |
03 20 12 54 94

www.spl-euralille.fr